

Circulation et Stationnement dans le quartier du Clos

Réunion du Lundi 8 décembre 2014

Ordre du jour

1- Améliorations de points de sécurité... quelques cas concrets :

- indication des voies à utiliser en remontant de Chaville vers Vélizy
- Place de parking à indiquer au 70 rue Mozart + pose bandes réfléchissantes sur plots
 - Ajout de miroir rue ampère / rue Jules ferry
- Passage piéton dangereux rue Mozart en direction de la piscine
- Ajout de feu TRAM au niveau d'un passage piéton
- Panneau fin de Vélizy non visible en haut de la descente vers Vélizy Le Bas
- Eclairage des panneaux stop dans LeClos (fait partiellement)
- Ligne blanche supprimée devant le 75 rue Mozart lors de la réfection de la chaussée à revoir (limitation de stationner supprimée)

2- Vitesse de circulation

3- Stationnement

4- Synthèse et Actions

Indication des voies à utiliser en remontant de Chaville vers Vélizy mal positionnée



- ❖ Dans la montée de Chaville à Vélizy, le panneau de direction précisant les voies à utiliser pour aller, soit dans la rue Marcel Sembat (tout droit), soit dans la rue Brindejonc des Moulinet (à gauche) est trop près des feux ce qui entraîne des changements de file aux derniers moments sur la ligne continue.
- ❖ Solution : Placer ce panneau plus en amont ou marquage au sol.

Place de parking supprimée devant 70 rue Mozart + Bande réfléchissante en face interdisant le stationnement entre le 75 et le 75 bis



- ❖ Suite à réfection de la rue Mozart, la délimitation de la place de parking au N°70 de la rue a été supprimée ce qui entraîne à présent une incompréhension sur le côté de stationnement. Si place fixe maintenue, refaire la délimitation au sol. Sinon mettre des bandes réfléchissantes sur les plots. Si place fixe non maintenue, attention aux PV en cas de stationnement entre le 1 et le 15 du mois.
- ❖ Solution : Contacter la police municipale pour décision. Action : André

Peu de visibilité pour prendre la rue Ampère



- ❖ Il y a peu de visibilité pour prendre la rue Ampère en arrivant de la rue Jules Ferry
- ❖ Demande de pose de miroir

Traversée de la rue Wagner dangereuse entre rue Mozart et la piscine

Quand une voiture est garée au ras du passage, un enfant est visible au dernier moment. Risque d'accident compte-tenu de la vitesse des voitures (50 km/h)



Signalisation relative au TRAM



TRAM

Pas de feu indiquant l'arrivée d'un TRAM

Panneau « fin de Vélizy » non visible en quittant Vélizy



- ❖ En descendant de Vélizy vers Chaville, on ne voit pas le panneau de fin Vélizy
- ❖
- ❖ Solution : déplacer ce panneau

2 -Vitesse de circulation dans le Clos

- La circulation est devenue complexe avec le nouveau plan.
 - La rue Mozart est régulièrement empruntée par le quartier des Provinces et une grande partie du Clos pour se rendre sur le RD53, car il n'y a pas d'autres choix
 - Les véhicules circulent très rapidement, rue Mozart
 - Des trottinettes, des mobylettes de livraison et des vélos circulent à contre sens.
- Des pointages (nombre de véhicules sortant le matin et entrant le soir) ont eu lieu
- Des relevés avec les radars pédagogiques placés rue Mozart et rue Lavoisier ont été réalisés.

Le Comité de Quartier souhaite être informé de ces résultats

Propositions

- Proposition 1 : Implémentation de radars pédagogiques rue Mozart comme auparavant, et en d'autres points du quartier pour contrôler la vitesse des véhicules
- Proposition 2 : Indiquer de manière très claire les vitesses en « entrant » dans le Clos
- Proposition 3 : Installer des ralentisseurs ralentisseur 'carré' comme rue de Villacoublay de manière ciblée pour faire ralentir les véhicules...
- Proposition 4 : Faire une sensibilisation des habitants du Clos et de Mozart sur les risques de la vitesse supérieure à 30 km/h.
- Proposition 5 : Changer les stationnements pour « casser » la ligne droite des rues.
- Proposition 6 : Revoir le sens de la rue Berlioz permettant de désengager la rue Mozart pour sortir du Clos

3- Stationnement dans le Clos

- Il y a un manque de places important:
 - soit parce que les personnes se garent n'importe comment
 - soit parce que les personnes ne se garent pas sur leurs bateaux,
 - soit car il y a deux à trois véhicules par maison.

- Proposition 1: Favoriser (obliger?) chaque habitant à se garer sur son bateau lorsque le stationnement est de son côté.
- Proposition 2: Etablir un marquage au sol pour éviter que les personnes se garent « largement » avec couleur différente pour côté pair et impair
- Proposition 3: Repérage des « véhicules » du quartier par un macaron de couleur (une couleur par quartier) avec hologramme et n° d'immatriculation afin que les verbalisations soient atténuées pour les résidents du quartier (WK).
- Proposition 4: Rappel du devoir de chacun de garer sa voiture dans son garage si possible
- Proposition 5: Voir avec les habitants quelles solutions pour amplifier le stationnement en garage... ex : subvention portail électrique
- Proposition 6: Rechercher dans les rues des stationnements permettant de garer plus de voiture que le stationnement alterné (exemple du 70 de la rue Mozart)
- Proposition 7: Revoir dans chaque rue, les bateaux réels et supprimer les bateaux non utilisables.

4- Synthèse et points d'actions

- Quels sont les points possibles à moyen terme (Q1-Q2 2015) ?
- Qui sera l'interlocuteur principal qui suivra le dossier à la Mairie ?
- Comment nous organiser pour avancer ensemble ?